

RETOUR

07.06.2019 - 13:59

«ENGLISH ONLY»! C'EST L'UN DES PRINCIPES DE LA NOUVELLE LOI SUR L'AVIATION. LES PILOTES RÉAGISSENT.



Le français ne sera plus permis dans les communications radio à partir du 20 juin et cela fait bondir les pilotes valaisans. Ils lancent un recours au tribunal fédéral.

Le français serait interdit dans les communications radiophoniques à compter du 20 juin. Quelque 150 pilotes dans le canton sont touchés par cette nouvelle règle et pourraient être cloués au sol par manque de connaissances linguistiques. Deux motions parlementaires et depuis cette semaine, également un recours au tribunal fédéral ont été déposés.

Vincent Favre, président du groupe de vol à moteur de Sion et coordinateur valaisan pour le mouvement d'opposition à l'« English only » le dit : ils se battront bec et ongle pour le maintien du français dans les communications. Les groupements romands et valaisans se sont manifestés contre cette loi, explique Vincent Favre. Par contre, j'ai une petite dent contre l'OFAC (Office fédéral de l'aviation civile), parce qu'ils ont des oeillères. Ils ne se rendent pas compte de ce que cela veut dire.» Les organisations de la Suisse alémanique se sont d'ailleurs joint à leur combat, se réjouit le président valaisan. «De plus, les contrôleurs du ciel de Skyguide nous a assuré qu'ils accepteraient d'ailleurs toujours le français à partir du 20 juin prochain. Mais rien est encore gagné.»

Antonello Laveglia porte-parole de l'OFAC rappelle de son côté que la procédure est la même pour chaque révision de loi: «Il y a d'abord une procédure de consultation où tous les acteurs concernés peuvent donner leur avis. Dans ce cas précis, certains aéroports n'avaient pas réalisé certains points, et lors de l'application de la loi en début de cette année, ils se sont rendus compte qu'ils avaient quelques difficultés à mettre en oeuvre certains point.» Il réfute donc l'affirmation de Vincent Favre : oui, l'OFAC a évidemment été à l'écoute des différentes organisations concernées. «Nous avons eu plusieurs contact ces derniers mois. Maintenant, ces problèmes ont été très largement résolus et la publication de ces informations vont être faites le 20 juin.»

Diana-Alice Ramsauer